



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apprentissage

Question au Gouvernement n° 3940

Texte de la question

MESURES EN FAVEUR DE L'APPRENTISSAGE

M. le président. La parole est à M. Manuel Aeschlimann, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Manuel Aeschlimann. Madame la ministre de l'apprentissage et de la formation professionnelle, le Gouvernement n'a pas attendu d'être confronté à la crise pour mettre l'emploi des jeunes au coeur de ses priorités.

Le Président de la République a toujours cru dans les vertus de l'apprentissage pour favoriser l'insertion de notre jeunesse. Il a confié cette ambition à une ministre énergique et déterminée...

M. Jean Glavany. Et tout en finesse !

M. Manuel Aeschlimann. ...dont je veux saluer l'action, en lui donnant une feuille de route claire : porter le nombre d'alternants de 600 000 à 800 000 en 2015. Le travail a commencé à porter ses fruits puisque le nombre de contrats en alternance a grimpé de 7 % en un an malgré la crise.

C'est le résultat des réformes que vous avez engagées pour développer l'apprentissage et mieux soutenir les apprentis, madame la ministre, *via* un train de mesures allant de la simplification administrative aux incitations financières. L'État s'est aussi significativement investi par le biais des contrats d'objectifs et de moyens.

Miser sur l'apprentissage est un pari raisonnable et gagnant pour tous, qui implique une vraie révolution dans les structures, les comportements et les mentalités. Notre partenaire allemand l'a fait avec succès. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Nous savons que le chef de l'État veut mobiliser toutes les énergies en faveur de notre jeunesse, en faisant appel notamment à la responsabilité sociale des entreprises. Dans son allocution du 28 février dernier, le Président de la République a annoncé le relèvement de 4 % à 5 % du quota d'apprentis dans les entreprises de plus de 250 salariés. Cet effort demandé aux chefs d'entreprise nécessitera une vraie concertation et une réelle pédagogie quant aux bénéfices mutuels attendus.

Madame la ministre, pouvez-vous nous indiquer le calendrier d'application de cette mesure, décliner ses objectifs et les moyens que vous engagerez pour obtenir la mobilisation générale autour de cette priorité nationale en faveur de l'emploi de notre jeunesse ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Mme Nadine Morano, *ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle*. Monsieur Manuel Aeschlimann, je vous sais très engagé dans la problématique de l'emploi des jeunes...

M. Jean-Pierre Brard. Passe-moi la rhubarbe, je te passerai le séné !

Mme Nadine Morano, *ministre*. ...puisque'il y a quelques semaines nous étions avec Éric Besson dans un CFA industriel chez vous, à Asnières. Cet après-midi, je me rendrai dans un centre interprofessionnel de formation des commerces de l'alimentation, dans un secteur où il y a 193 alternants, 90 % de réussite et 90 % d'embauche dans les six mois.

Vous le voyez, ces formations fonctionnent. En un an, nous avons enregistré une augmentation de 7,2 % du nombre de contrats d'alternants dans notre pays, et cela malgré la crise.

Notre politique fonctionne ; nous devons donc aller plus loin. Nous y avons mis les moyens, comme vous l'avez rappelé, à travers les contrats d'objectifs et de moyens que nous avons signés avec les régions pour un montant

de 1,7 milliard d'euros. Nous avons pris des mesures pour les entreprises de moins de 250 salariés : le dispositif zéro charge a fait l'objet d'une campagne de communication importante sur toutes les radios, ce qui a suscité 40 000 demandes.

Le Président de la République a souhaité donner un coup d'accélérateur puissant à ce dispositif qui marche. Des marges de manoeuvre existent dans les entreprises de plus de 250 salariés. La semaine dernière, j'ai signé avec Airbus un engagement visant à atteindre 5 % d'alternants, sachant que cet objectif est déjà atteint par cette entreprise en Allemagne.

Vous allez examiner un projet de loi de finances rectificative qui portera le quota à 5 % dans les grandes entreprises. Voilà une réponse crédible, concrète, en faveur de l'emploi des jeunes dans notre pays.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [M. Manuel Aeschlimann](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3940

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Apprentissage et formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 février 2012